

**NOMINATION**

# Nada Nassar Chaoul présidente de la délégation libanaise de la Renaissance française

Le 8 avril 2024, Nada Nassar Chaoul, professeure à la faculté de droit et des sciences politiques (FDSP) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), vice-présidente du groupe Liban de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française et chroniqueuse à *L'Orient Littéraire*, a été nommée par le président international de la Renaissance française, M. Denis Fadda, après approbation des instances concernées, présidente de la délégation du Liban de la Renaissance française, M. Ibrahim Tabet en devenant le vice-président.

La Renaissance française, créée en 1915 par le président Raymond Poincaré, est un établissement d'utilité publique à vocation internationale, apolitique, aconfessionnelle et à but non lucratif. Elle œuvre à la promotion de la culture, de la solidarité et de la francophonie, ainsi qu'à la construction et à

la pérennisation de la paix. Sous le haut patronage du chef de l'État français et des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Défense et de l'Éducation nationale, la Renaissance Française a eu des présidents d'honneur illustres, tels que le maréchal Lyautey, le ministre d'État Maurice Schumann et Mme Simone Veil. Aujourd'hui, M. Gabriel de Broglie de l'Académie française en est le président d'honneur.

Dans le cadre de ses activités, la Renaissance française remet annuellement la médaille d'honneur à une personnalité qui a contribué à la réalisation de ses objectifs. De plus, elle organise diverses activités culturelles, colloques, conférences, tables rondes et rencontres.

La délégation libanaise de la Renaissance française, fondée en 2012, a été présidée par M. Ibrahim Tabet jusqu'à la récente passation des pouvoirs avec Mme Chaoul qui a souligné l'importance de la devise de la Renaissance

française : « La paix par le savoir et la culture ». Elle a également mis en lumière les nombreuses initiatives à venir visant à promouvoir la francophonie : ateliers de langue française, actions de valorisation du patrimoine, concerts, expositions et projets de coopération. Ces projets visent à faire connaître non seulement la culture française, mais aussi celle du pays d'accueil, en l'occurrence le Liban.

La Renaissance française, reconnue comme étant historiquement la première institution francophone, accorde également la médaille d'or à un auteur francophone pour l'ensemble de son œuvre. Parmi les lauréats, on compte l'écrivain libanais Alexandre Najjar. L'institution dispose également d'éditions et d'une revue qui publie des discours, conférences et autres œuvres liées à ses objectifs de promotion de la culture, de la francophonie et de la paix.